

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE MONTMAGNY
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Canton de Deuil-La Barre



**C.C.A.S.
CONSEIL DES AÎNÉS
25 NOVEMBRE 2019
11 HEURES**

Hôtel de Ville- salle du Conseil Municipal
10, rue du 11 Novembre 1918
95360 MONTMAGNY

COMPTE RENDU

Etaient présents :

Membres du Conseil Municipal :

Patrick FLOQUET, Maire de Montmagny

Madame BENATTAR, Conseillère Municipale déléguée aux séniors

Membres du Conseil des Aînés_:

11 présents – Excusés – 11 absents

Au titre du CCAS : Madame LEPAGE, Directrice du C.C.A.S. – Mme MIGNOT Ghislaine

Monsieur le Maire ouvre la séance à 11 heures, souhaite la bienvenue aux membres de cette assemblée et donne lecture de l'ordre du jour.

Point sur la semaine bleue (participation aux activités)

- Plusieurs nouvelles activités ont été proposées à nos séniors au cours de la semaine bleue
- Sortie à la serre aux papillons
- Sortie à la chèvrerie
- Séance d'initiation au QI GONG

Malheureusement le café séniors prévu a été annulé et sera reprogrammé au courant de l'année 2020

Un atelier compte jardin'âge n'a eu que très peu de participants. Les ateliers qui en découlaient n'ont donc pu avoir lieu (bien être, sophrologie, atelier photo)

La chartre du « BIEN VIEILLIR »

Le C.C.A.S. a été récompensé le 12 octobre dernier par un deuxième prix pour avoir proposé une action auprès des Séniors appelée «veille téléphonique». Cette action s'inscrit dans la poursuite du plan canicule. Les séniors avaient souhaité que l'agent du C.C.A.S. continue à maintenir le lien existant.

La signature de la chartre s'est déroulée lors du thé dansant du 26 novembre. Ceci va permettre au C.C.A.S. de proposer des actions différentes en partenariat avec d'autres villes et le Conseil Général.

MUTUELLE DES SENIORS

Après avoir consulté différentes mutuelles pour les séniors, une mutuelle est apparue être adaptée à leurs besoins mais également à leurs revenus, chacun d'entre eux ayant la possibilité de choisir les prestations spécifiques les concernant. Il s'agit de la MMA, notre interlocutrice se déplacera en fin d'année 2020 pour étudier les demandes.

PROJET DE SEJOUR 2020

Le C.C.A.S. organise du 9 au 13 mars 2020, un séjour dans les Vosges. Ce séjour sera destiné aux séniors de 60 ans et plus. Les inscriptions auront lieu le 28 et le 30 janvier Compte tenu du nombre de place limité à 25, les personnes qui se seront manifesté en premier seront prioritaires.

Ce séjour est proposé en partenariat avec l'ANCV pour permettre d'obtenir des prix avantageux. Les tarifs proposés 343,40 €/personne (taxe de séjour comprise et assurance annulation) et 208,40 € pour les personnes non imposables. La totalité du séjour devra être acquittée auprès de l'ANCV lors de l'inscription.

DIVERS

D'importants travaux de réfection de voiries ont été réalisés.

Le service de la Petite Enfance va déménager dans les nouveaux locaux rue de Sprimont.

La Chapelle du Séminaire va être refaite en totalité pour un cout de 770 000 € et ce afin de permettre des expositions, concerts
Le parc de la mairie sera fermé.

Le local de la Police Municipale sera déplacé au Centre Technique Municipal, le cout des travaux est de 90 000 €

Le local des Séniors sera transféré à la place de la Police MUNICIPALE ;

La cuisine de la rue Jules ferry

La séance du Conseil des Aînés est levée à 12h30 et les membres sont invités à signer la feuille de présence.

Fait à Montmagny, le 30 décembre 2019.



Le Président du C.C.A.S.,

Patrick FLOQUET
Maire de MONTMAGNY